



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 18 décembre 2025

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 10 décembre 2025

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 86
Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de présents participant au vote : 69
Nombre de procurations : 15

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Nuray AKPINAR-ISTIKUAM	Monsieur Léo LACHAMBRE
Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Laurent GOBET	Monsieur Samuel LONCHAMPT
Monsieur Thierry FALCONNET	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Madame Bénédicte PERSON-PICARD
Monsieur Rémi DETANG	Madame Karine HUON-SAVINA	Madame Catherine VICTOR
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur Jean-François DODET	Madame Ludmila MONTEIRO	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Pierre PRIBETICH	Monsieur François SARRON-PILLOT
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Jean-Philippe MOREL	Monsieur Patrick CHAPUIS
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Christophe AVENA	Madame Anne PERRIN-LOUVRIER
Monsieur Dominique GRIMPRET	Madame Stéphanie VACHEROT	Monsieur Jean-Marc RETY
Madame Danielle JUBAN	Monsieur Marien LOVICH	Monsieur Jean-marc GONÇALVES
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Christophe BERTHIER	Madame Catherine PAGEAUX
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Georges MEZUI	Monsieur Didier RELOT
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Emmanuel BICHOT	Madame Monique BAYARD
Madame Christine MARTIN	Madame Céline RENAUD	Madame Catherine GOZZI
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT	Monsieur Philippe SCHMITT
Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Bruno DAVID	Madame Céline RABUT
Madame Céline TONOT	Madame Laurence GERBET	Monsieur Frédéric GOULIER
Madame Nadjoua BELHADEF	Madame Claire VUILLEMIN	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Monsieur Jean-Michel VERPILLOT	Monsieur Olivier MULLER	Madame Noëlle CAMBILLARD
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Patrice CHATEAU	Madame Stéphanie GRAYOT-DIRX
Madame Brigitte POPARD	Madame Delphine BLAYA	Monsieur Stéphane WOYNAROSKI
Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Lionel SANCHEZ	
	Monsieur Patrick AUDARD	

Membres absents :

Madame Stéphanie MODDE	Madame Claire TOMASELLI pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
Monsieur Patrick BAUDEMENT	Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Madame Danielle JUBAN
	Madame Kildine BATAILLE pouvoir à Madame Ludmila MONTEIRO
	Monsieur Massar N'DIAYE pouvoir à Madame Nuray AKPINAR-ISTIKUAM
	Madame Lydie PFANDER-MENY pouvoir à Madame Stéphanie VACHEROT
	Monsieur Jean-François COURGEY pouvoir à Madame Christine MARTIN
	Madame Caroline JACQUEMARD pouvoir à Madame Claire VUILLEMIN
	Monsieur Stéphane CHEVALIER pouvoir à Monsieur Jean-Philippe MOREL
	Monsieur David HAEGY pouvoir à Monsieur Philippe LEMANCEAU
	Madame Hana WALIDI-ALAOUI pouvoir à Monsieur Léo LACHAMBRE
	Monsieur Gaston FOUCHERES pouvoir à Madame Anne PERRIN-LOUVRIER
	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY pouvoir à Madame Monique BAYARD
	Madame Isabelle PASTEUR pouvoir à Monsieur Rémi DETANG
	Monsieur Adrien GUENE pouvoir à Madame Noëlle CAMBILLARD
	Monsieur Cyril GAUCHER pouvoir à Monsieur Emmanuel BICHOT

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES**PATRIARCHE – Demande de subvention pour le pré-équipement de l'espace Walterlabs Plug & Work du Bâtiment Sully Santenov**

Dijon métropole est à l'origine de la réalisation d'un projet ambitieux de construction d'un bâtiment totem pour la filière santé au cœur du campus hospitalo-universitaire, rue de Sully à Dijon. Ce projet bâtiminaire dénommé Sully Santenov a vu concrètement le jour à la suite d'un appel à manifestation d'intérêt lancé en 2022 et dont le groupe Patriarche a été désigné lauréat en 2023 suite au concours.

Après une longue période de négociations entre le groupe Patriarche, les preneurs à bail pressentis et les investisseurs, les contractualisations ont pu être engagées et notamment la cession du foncier de la métropole de Dijon permettant désormais au chantier de construction du bâtiment d'être lancé au premier trimestre 2026.

Futur lieu totem de l'écosystème santé, ce bâtiment mixte hébergera sur 9300 m² SDP des écoles d'ingénieurs et de formation en santé numérique, biotechnologies santé et pharmacie industrielle (CESI et EBI, IMT) avec des plateformes technologiques (Powder ON, APTICare) des startups et des entreprises. Il accueillera au 4^{ème} étage un espace entrepreneuriat et innovation appelé « Walterlabs Plug and Work » composé de laboratoires pré-équipés pour accompagner la croissance de startups (note technique en annexe 2), ainsi que des surfaces de laboratoires et bureaux à aménager par des entreprises plus matures du territoire dans les autres étages du bâtiment.

Cette opération immobilière « Campus#2 » devenue « Sully Santenov » représentant un coût prévisionnel de 24,5 millions d'euros HT a fait l'objet d'une inscription au volet métropolitain du Contrat Territoires en action (CTEA), signé le 20 septembre 2023 entre Dijon métropole et la Région Bourgogne Franche-Comté, au titre du soutien à l'enseignement supérieur et la recherche.

Plus précisément, c'est le pré-équipement de l'espace entrepreneuriat et innovation « Walterlabs Plug and Work » dont le coût prévisionnel des travaux est estimé à 2,2 millions d'euros HT qui est soutenu par une subvention de 1,3 millions d'euros à parité entre Dijon métropole et la Région Bourgogne Franche-Comté, chacun pour 650 000 euros.

Par courrier du 4 août 2025 (annexe 1), le Président du groupe Patriarche a sollicité Dijon métropole afin d'obtenir la subvention de 650 000 euros pour cofinancer le pré-équipement de l'espace « Walterlabs Plug and Work » du bâtiment Sully Santenov..

Pour soutenir cette infrastructure stratégique pour le développement et le rayonnement de la filière santé de la métropole de Dijon, il vous est proposé d'attribuer au groupe Patriarche et sa filiale Walter, une subvention d'un montant de 650 000 € selon les conditions et modalités de versement spécifiées dans la convention jointe (annexe 3).

**Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'attribuer** au groupe Patriarche, une subvention d'investissement de 650 000 euros au titre de l'opération immobilière « Campus#2 » inscrite au volet métropolitain du Contrat Territoires en action (CTEA) signé le 20 septembre 2023 ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer ladite convention ainsi que toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits, pour payer les différentes échéances de cette subvention métropolitaine, seront prélevés sur le budget des exercices 2026 et suivants.

SCRUTIN POUR : 78

ABSTENTION : 6

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 15 PROCURATION(S)

